

Guide de l'étudiant[e]

**PROGRAMME DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER**

Département de linguistique et de traduction

1. Introduction	2
1.1 Objectif général	2
1.2 Objectifs spécifiques	2
2. Programme de qualification	3
3. Ressources professionnelles	4
4. Parcours universitaire	5
4.1 Avant votre entrée dans un programme	5
4.1.1 Exigences spécifiques au programme	5
4.1.2 Processus d'admission	5
4.1.3 Exigences linguistiques	6
4.1.4 Suivi de la demande d'admission.....	6
4.2 Pendant vos études	7
4.2.1 Étapes à suivre suite à l'admission dans un programme	7
4.2.2 Stages et mentorat professionnel.....	9
4.2.3 Règlements et balises pédagogiques.....	9
4.2.4 Services aux étudiants	10
4.2.5 Autres services et ressources	12
4.3 Après vos études	13
4.3.1 Processus de diplomation	13
4.3.2 Services et ressources accessibles aux diplômés et diplômées	14

1. INTRODUCTION

1.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'Université de Montréal offre aux personnes formées à l'étranger plusieurs [programmes d'actualisation et de qualification](#) pour leur permettre d'obtenir un permis de pratique au Québec afin d'intégrer le marché du travail. Ce guide vise à vous offrir un outil de référence pour favoriser leur réussite dans un programme de qualification.

1.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Suite à la lecture de ce document, vous serez en mesure de :

- Identifier le personnel du programme de qualification
- Connaître la procédure d'admission pour un candidat ou candidate à un programme de qualification
- Identifier les étapes à suivre après l'admission à un programme
- Distinguer les services et les ressources clés accessibles

2.PROGRAMMES DE QUALIFICATION

Deux programmes en traduction, le baccalauréat et la maîtrise professionnelle, offrent des possibilités de pratique professionnelles conformes au champ d'exercice du traducteur. Tous deux comportent le [Mentorat professionnel](#) intégré au cursus qui permet de développer des compétences exigées pour l'agrément et les [Stages en milieu de travail](#) qui octroient aux étudiants des possibilités de mettre en pratique les connaissances acquises et d'accéder à une première expérience professionnelle.

Le **baccalauréat spécialisé en traduction** offre une solide formation professionnelle de niveau universitaire. Le baccalauréat spécialisé en traduction vise à préparer l'étudiant à la traduction de l'anglais vers le français dans le respect des normes de pratique professionnelle, notamment la qualité, l'efficacité et la déontologie, afin d'exercer sa profession (comme salarié, entrepreneur, associé ou travailleur autonome). Le diplômé possédera également une formation de base en terminologie et en traduction spécialisée. Le baccalauréat spécialisé en traduction donne accès aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé auprès de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

La **maîtrise en traduction** s'adresse aux professionnels ou aux futurs chercheurs qui souhaitent une formation plus poussée en traduction. L'option Traduction professionnelle anglais-français est axée sur l'exercice professionnel de la traduction. Le programme de maîtrise professionnelle en traduction ouvre également au permis d'exercice de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

Consultez l'ensemble des [programmes de traduction](#) sur le site du [Département de linguistique et de traduction](#).

Liens utiles

[Programmes de qualification](#)

3. RESSOURCES PROFESSIONNELLES

PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER

admission.umontreal.ca/vous-etes/professionnel-forme-a-letranger/

MENTORAT PROFESSIONNEL

ling-trad.umontreal.ca/ressources-services/mentorat-professionnel/

STAGES

ling-trad.umontreal.ca/ressources-services/stages/

PERSONNE-RESSOURCE **BOHBOT, Dominique** Responsable, formation professionnelle
514-343-6368 dominique.bohbot@umontreal.ca

4.1 AVANT VOTRE ENTRÉE DANS UN PROGRAMME

4.1.1 EXIGENCES SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME

Consultez l'ensemble des [programmes de traduction](#) sur le site du [Département de linguistique et de traduction](#).

4.1.2 PROCESSUS D'ADMISSION

Admission à un programme de qualification

Le processus d'admission à un programme de qualification varie en fonction de la nature du programme et de la situation du candidat ou candidate. Pour connaître les étapes à compléter pour intégrer un programme de qualification, veuillez consulter le [guide d'admission](#).

Admission à titre d'étudiant ou étudiante libre

Dans certains cas, vous avez la possibilité de vous inscrire à certains cours d'un programme à titre d'étudiant ou étudiante libre, après l'étude de votre dossier, et selon la prescription reçue de l'ordre professionnel pour obtenir votre permis de pratique. Nous vous invitons à communiquer directement avec la personne-ressource facultaire (TGDE) du programme visé¹ dans le but d'obtenir plus d'informations sur vos possibilités.

Besoin d'aide ?

Si vous éprouvez des difficultés à compléter votre demande d'admission, veuillez contacter le [service de l'admission et du recrutement](#) au 514 343-7076. [La clinique juridique PROFIL](#) offre aussi des services d'informations juridiques gratuits pour les étudiants ou étudiantes inscrits à un programme de qualification.

Le service d'[Information scolaire et professionnelle du Centre étudiant de soutien à la réussite](#) (CÉSAR) vous donne également la possibilité d'avoir une consultation individuelle ou de participer à des ateliers dans le but d'obtenir de l'information scolaire et/ou professionnelle tout au long de votre cheminement scolaire à l'Université de Montréal.

¹ Se référer à la section 3 du présent guide

4.1.3 EXIGENCES LINGUISTIQUES

Selon les règles pédagogiques de l'Université de Montréal, vous devez posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Certains programmes exigent aussi une connaissance suffisante de l'anglais. Pour obtenir plus d'informations sur les exigences linguistiques à satisfaire pour être admis, nous vous invitons à consulter le [guide d'admission](#).

Autres ressources disponibles

Le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) offre [des cours de français](#) pour les personnes immigrantes à temps plein et à temps partiel. Il offre aussi la possibilité de compléter [des cours de français spécifiques à un domaine professionnel](#).

Si vous désirez améliorer votre niveau de connaissance de la langue française sur le campus de l'Université, vous pouvez aussi vous inscrire à des [cours de français](#) de la Faculté de l'éducation permanente (FEP).

4.1.4 SUIVI DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Obtention UNIP

Suite au dépôt de votre demande d'admission, vous obtiendrez un numéro d'identification personnel (UNIP) temporaire qui vous permettra d'accéder aux systèmes informatiques de l'Université de Montréal. Lors de votre première connexion, vous devez remplacer votre UNIP temporaire par un UNIP personnel afin d'accéder à votre dossier. Pour obtenir plus d'informations concernant l'UNIP, consulter la [page Web](#) à cet effet.

Suivi de la demande d'admission

Vous pouvez suivre votre demande dans votre [Centre étudiant](#). Sachez que le Centre étudiant est un espace Web qui vous donne accès à vos données d'études telles que votre horaire de cours, votre relevé de notes et vos feuillets fiscaux. Il vous permet aussi d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire telles qu'une annulation ou un abandon de cours et une demande de relevé de notes officiel.

Avis de décision d'admission

Votre avis de décision sera transmis dans votre Centre étudiant et envoyé par courriel. Si vous recevez une réponse positive de votre programme, vous devez accepter l'offre avant

la date limite indiquée pour officialiser votre admission. Dans certains programmes, il est nécessaire de compléter des étapes supplémentaires pour finaliser l'admission. Si c'est le cas, la procédure à suivre est indiquée dans votre avis de décision.

4.2 PENDANT VOS ÉTUDES

4.2.1 ÉTAPES À SUIVRE SUITE À L'ADMISSION DANS UN PROGRAMME

1) Joindre UDEM+1

Une fois inscrit à l'Université de Montréal, nous vous invitons à joindre le groupe Facebook UDEM+1. Vous pourrez poser vos questions à [l'équipe d'ambassadeurs des services aux étudiants](#).

2) S'inscrire aux cours

Avant le début du trimestre, accédez à votre Centre étudiant par le biais de [Synchro](#) pour vous [inscrire à vos cours](#). Pour faciliter votre processus d'inscription, nous vous recommandons de vous référer au cheminement type proposé par votre programme ou à la personne-ressource facultaire de votre programme².

3) Obtenir sa carte étudiante

Avant le début des cours, vous devez faire la demande d'une carte étudiante en ligne. Après avoir reçu le courriel confirmant la production de votre carte étudiante, vous pourrez récupérer votre carte aux [comptoirs du Bureau du registraire](#). Pour obtenir de l'information concernant l'usage de votre carte étudiante, consultez la page Web du [Bureau du registraire](#).

4) Participer à la semaine d'accueil (Services aux étudiants - SAÉ)

Afin de faciliter votre processus d'intégration à l'Université de Montréal, vous pouvez participer à [la semaine d'accueil](#) qui s'adresse à tout nouvel étudiant ou étudiante. Elle prend place à chaque début de session (automne et hiver). Ainsi, vous aurez l'occasion de vous familiariser au campus universitaire.

² Se référer à la section 3 du présent document

5) Prendre part à la journée d'accueil des étudiants et étudiantes inscrits à un programme de qualification

À chaque début de session, une demi-journée d'accueil est organisée pour toute personne admise à un programme de qualification. Vous êtes appelés à participer à cette journée pour prendre connaissance des services offerts à l'UdeM et échanger avec d'autres étudiants et étudiantes inscrits à un programme de qualification. C'est une occasion unique pour développer votre réseau de contacts.

6) Assister à la séance d'accueil du programme de qualification

Certains programmes ont également des séances d'accueil. C'est le moment idéal pour obtenir des renseignements d'ordre général concernant votre parcours universitaire autant que d'ordre spécifique à votre programme.

7) Acheter les livres et les recueils de cours

Dès le début du trimestre, vous pouvez vous procurer les livres et les recueils de cours à la [Librairie de l'Université de Montréal](#). Vous avez aussi la possibilité de vous procurer des livres usagés au [kiosque de livres usagés](#) de la FAÉCUM.

8) Payer vos droits de scolarités

Peu de temps après le début des cours, vous recevrez un courriel afin de vous aviser de la disponibilité de votre facture. Il est très important de payer la totalité de votre facture avant la [date d'échéance](#) afin d'éviter les frais d'intérêts et le blocage de votre inscription.

9) Consulter votre courriel institutionnel

Toute la communauté universitaire de l'UdeM obtient une adresse courriel institutionnelle qui sera utilisée pour les communications avec le personnel de l'Université. Nous vous conseillons de consulter régulièrement votre courriel institutionnel afin d'avoir toute l'information nécessaire pour cheminer dans vos

études universitaires. Pour obtenir plus d'informations sur l'utilisation du courriel institutionnel, veuillez-vous référer au [guide du courriel institutionnel](#).

10) Consulter StudiUM

Au cours votre parcours universitaire, vous serez amené à consulter quotidiennement la plateforme Web StudiUM notamment pour effectuer des quiz en ligne, accéder à des documents et déposer des travaux relatifs à vos cours. Vous pouvez consulter le [guide de démarrage](#) pour faciliter votre navigation sur StudiUM.

4.2.2 STAGES ET MENTORAT PROFESSIONNEL

Le Département de linguistique et de traduction donne l'occasion aux étudiants d'effectuer un ou plusieurs stages ou un mentorat au baccalauréat ou à la maîtrise.

Les entreprises, organismes et cabinets de traduction peuvent ainsi bénéficier des services de stagiaires compétents qui souhaitent vivre une expérience professionnelle enrichissante et compléter la formation acquise à l'Université. Au baccalauréat, l'orientation générale et le cheminement international offrent la possibilité d'effectuer un stage en milieu de travail ou un téléstage. Le cheminement coopératif offre à l'étudiant la possibilité d'effectuer trois stages coop alternant avec les trimestres d'études. À la maîtrise professionnelle, l'étudiant peut suivre un stage en milieu professionnel ou un téléstage afin d'enrichir ses acquis universitaires par la pratique.

Le programme de mentorat vise à permettre au candidat à l'agrément d'assimiler les normes, règles, outils et responsabilités professionnelles, d'assimiler les acquis universitaires dans le contexte de la pratique professionnelle et de profiter des conseils et de la supervision d'un membre d'expérience, le mentor de l'OTTIAQ, qui l'aidera dans l'atteinte de ces objectifs. Le programme de mentorat consiste en un jumelage linguistique (et non un stage). L'étudiant — le mentoré — bénéficie pendant six mois d'un encadrement personnel et individualisé assuré par un traducteur professionnel chevronné — le mentor. Le port du titre de traducteur agréé/traductrice agréée donne leur pleine valeur aux études en traduction. Grâce à son permis d'exercice et son inscription officielle au Tableau de l'Ordre, l'étudiant valorise ainsi sa profession notamment envers ses employeurs et ses clients, montre son intérêt envers la protection du public, et bénéficie de plusieurs avantages. L'OTTIAQ déploie tous les efforts pour appairer les domaines de spécialisation du mentor et du mentoré.

4.2.3 RÈGLEMENTS ET BALISES PÉDAGOGIQUES

En tant qu'étudiant ou étudiante inscrit à un programme de qualification, vous pouvez être confronté à des règles pédagogiques et balises pédagogiques qui diffèrent de celles de votre pays d'origine. Pour obtenir toute information concernant les règlements pédagogiques de l'Université de Montréal et ses règles en matière d'intégrité et de plagiat, consultez les liens suivants :

- 1) [Règlement des études de premier cycle](#)
- 2) [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)
- 3) [Intégrité et plagiat](#)

4.2.4 SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Tout au long de votre parcours universitaire à l'Université de Montréal, nous souhaitons que vous viviez une expérience de qualité. C'est pour cette raison que nous vous proposons quelques services clés qui pourraient vous être utiles lors de votre cheminement universitaire en tant qu'étudiant ou étudiant inscrit à un programme de qualification.

Soutien à la réussite

Le [Centre étudiant de soutien à la réussite](#) (CÉSAR) aide les étudiants à améliorer leurs méthodes d'étude et leurs habiletés d'apprentissage. Le CÉSAR propose des ateliers de toutes sortes (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.) ainsi que des consultations individuelles. Ainsi, parmi les services offerts:

Soutien à l'organisation du travail d'études

- Le secteur [Soutien à l'apprentissage](#) du CÉSAR offre [des ateliers](#) et [des consultations individuelles](#) pour vous aider à améliorer vos méthodes d'étude et vos habiletés d'apprentissage. Il vous donne aussi accès à un [guide virtuel gratuit](#) qui vous présente plusieurs outils numériques pertinents dans votre cheminement universitaire.

Apprentissage et perfectionnement du français

- Le [Centre de communication écrite](#) offre des ateliers gratuits pour vous aider à développer vos compétences en français et en rédaction.
- Le [Centre d'aide en français](#) (CAF) offre du tutorat (soutien individuel) aux étudiants de l'UdeM inscrits dans un programme régulier qui éprouvent des difficultés en français écrit.
- Des [ateliers de conversation en français](#) en petit groupe sont donnés dans le but de vous aider à pratiquer votre français et ainsi enrichir votre vocabulaire et avoir plus de facilité à communiquer en français.

Si vous désirez améliorer votre niveau de connaissance de la langue française sur les campus de l'Université, vous pouvez aussi vous inscrire à des [cours de français](#) de la Faculté de l'éducation permanente (FEP).

Développement de carrière et recherche d'emploi

- Le secteur [Conseils carrière](#) du CÉSAR vous donne la possibilité d'avoir une [consultation individuelle](#) avec un conseiller en emploi afin de vous accompagner dans vos démarches de développement de carrière, d'avoir accès à la banque d'emploi en lien avec votre domaine d'études en vous inscrivant à [Alerte-Emploi](#) et de participer à [différents ateliers](#) pour vous aider à intégrer le marché du travail tels la rédaction de curriculum vitae et la préparation à des entrevues.

Soutien aux outils numériques

Le [Centre étudiant de soutien à la réussite](#) (CÉSAR) met également à la disposition de tous les étudiants et étudiantes un guide pratique sur les outils numériques intitulé [Le métier d'étudiant version 2.0](#).

Soutien financier

Parmi les ressources offertes :

- Le [bureau de l'aide financière](#) (BAF) aide les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études, qu'il soit mené à temps plein ou à temps partiel.

- Le [bureau des bourses d'études](#) vous informe à propos des bourses d'excellence, des bourses de soutien financier, des bourses d'implication et des autres ressources qui vous sont destinées.

Cliniques de santé, de psychologie et juridique

Plusieurs cliniques universitaires sur nos campus offrent des services au grand public ainsi qu'à la communauté universitaire dont vous faites partie. Voici les cliniques à votre disposition :

Soutien psychologique

- [Clinique de santé et de consultation psychologique](#) (CSCP) (offerte exclusivement aux étudiants et employés de l'Université de Montréal)
- Clinique universitaire de psychologie

Soutien en santé

- [Clinique dentaire de l'Université de Montréal](#)
- [Clinique universitaire de Nutrition](#)
- [Clinique universitaire en orthophonie et en audiologie](#)
- [Clinique de kinésiologie](#)
- [Clinique de médecine sportive](#)
- [Clinique universitaire de la vision](#)

Soutien juridique

- [Clinique juridique](#)

4.2.5 AUTRES SERVICES ET RESSOURCES

Services et ressources spécifiques au programme

En plus des services et ressources spécifiques offerts par votre programme, vous en trouverez ci-dessous d'autres qui pourraient vous être utiles lors de votre cheminement d'études à l'Université de Montréal.

Dossier étudiant

- [Bureau du registraire](#) (production de documents officiels, émission de la carte étudiante)

Vie étudiante

- [Services aux étudiants](#) (Plusieurs activités, ateliers et ressources offerts en complément à ceux mentionnés en 4.2.4)
- [Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal](#) (accès aux plateaux sportifs, abonnement pour la salle d'entraînement)

Emprunts et réservation de salle

- [Technologies de l'information](#) (prêts d'équipement, audiovisuel, assistance technique, salle de visionnement de documents vidéo)
- [Bibliothèques](#) (accès à des ressources informationnelles, réservation de salles d'études, de collaboration, de rencontre, d'expérimentation)

Voici quelques liens pertinents pour faciliter votre intégration à l'UdeM :

- [Annuaire téléphonique des personnes](#)
- [Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal](#) (AGEEFEP)
- [Calendriers universitaires](#)
- [Centre de la petite enfance](#) (service de garderie destiné aux enfants des étudiants)
- [Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal](#) (FAÉCUM)
- [Plan du campus de l'Université de Montréal](#)

4.3 APRÈS VOS ÉTUDES

4.3.1 PROCESSUS DE DIPLOMATION

Pour obtenir des renseignements à propos du processus de diplomation, consultez le lien suivant : <https://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/diplomes/#c14315>

4.3.2 SERVICES ET RESSOURCES ACCESSIBLES AUX DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES

Conseils carrière

Jusqu'à deux ans après vos études à l'Université de Montréal, le secteur [Conseils carrière](#) du CÉSAR vous donne la possibilité de recevoir un accompagnement personnel pour votre intégration dans le marché du travail. Si vous éprouvez des difficultés dans votre recherche d'emploi, téléphonez au 514 343-6736 pour prendre rendez-vous.

Réseau des diplômés

En tant que diplômé ou diplômée de l'Université de Montréal, vous avez accès à plusieurs avantages et services exclusifs. N'hésitez pas à consulter la page Web du [réseau des diplômés et des donateurs](#) pour obtenir plus d'informations.